



HAL
open science

L' " entre-deux ", du contexte de l'étude à un " espace autre " de la comparaison.

Amir Douzi

► **To cite this version:**

Amir Douzi. L' " entre-deux ", du contexte de l'étude à un " espace autre " de la comparaison.. 2011.
halshs-00640608

HAL Id: halshs-00640608

<https://shs.hal.science/halshs-00640608>

Preprint submitted on 13 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comparer en sciences sociales : une science inexacte ?

Amir DOUZI_ Architecte diplômé d'Etat, Ecole d'Architecture de Strasbourg (ENSAS).
Doctorant 1^{ère} année Discipline : Architecture

E-mail: amyrdouzi@yahoo.fr
Mobile : 06 36 04 41 42

Titre de la thèse :

LE VIDE DANS L'ESPACE URBAIN
UNE APPROCHE CONTEMPORAINE DE LA "ZWISCHENSTADT"

Directeur de thèse : Serge WACHTER
Co-directeur : Bendicht WEBER

ENSA de Paris- La Villette
Laboratoire Espaces Travail LET – LAVUE (UMR 7218), ENSA de Paris- La Villette
Ecole doctorale : Ville, Transports et Territoires (VTT) ED 528

Proposition

L' « entre-deux », du contexte de l'étude à un « espace autre » de la comparaison.

Pour commencer...

« En fait, il n'y a, même pour l'expérience la plus naïve, aucune similitude, aucune distinction qui ne résulte d'une opération précise et de l'application d'un critère préalable »¹.

La quête d'une totale objectivité scientifique de l'exercice comparatif demeure l'une des principales limites de cette démarche. En effet, elle est généralement structurée par nos objectifs de recherche et nos hypothèses. La comparaison est sélective d'une certaine manière. Notre regard s'arrête forcément sur un aspect de la réalité que nos repères, références, hypothèses... interpellent. Toute la difficulté est donc de retrouver une posture d'extériorité, de « se distancier par rapport à son objet et en même temps de s'en rapprocher au plus près pour le comprendre. Sorte d'acculturation » comme le note Nicolas Lefèvre². D'un autre côté, si la comparaison est plus que jamais à l'ordre du jour dans la réflexion méthodologique et épistémologique en sciences sociales et dans le contexte de l'avènement contemporain du fait métropolitain, elle bute toutefois encore assez souvent sur le dogmatisme d'une application mécanique de certains modèles rigoureux.

A partir de ces deux constats, nous avons choisi de proposer une discussion qui s'inscrit dans le deuxième Axe de cette Ecole thématique et qui interroge la méthode et les outils de l'exercice comparatif. Nous proposons donc cette contribution pour tenter d'esquisser une piste vers un courant de recherche « permettant d'adopter un juste milieu entre les applications aveugles et mécaniques des modèles et les déviations des descriptions inorganisées et confuses »³.

En effet, nous défendons l'hypothèse que c'est le « contexte » ou l'objet d'une étude qui génère la méthode spécifique et les outils dans une démarche comparative. Par ailleurs, pour notre étude, nous privilégions une entrée qualitative qui mobilise l'« entre-deux » comme concept fédérateur qui assure la médiation entre l'objet/contexte de la recherche et la comparaison comme méthode d'approche qui dépasse une démarche classique souvent binaire et basée sur la frontalité. Une attitude qui permettra d'être dans un entre-deux, un espace d'« hybridation » plus dynamique et flexible (identique à celui des traducteurs et des interprètes) c.à.d. dans un espace absolument autre où l'« intuition intellectuelle » n'est pas négligée comme l'a déjà initié Michel Foucault en disant : « Je rêve d'une science- je dis bien d'une science- qui aurait pour objet ces espaces différents, ces autres lieux, ces contestations mythiques et réelles de l'espace où nous vivons. Cette science étudierait non pas les utopies, puisqu'il faut réserver ce nom à ce qui n'a vraiment aucun lieu, mais les hétérotopies, les espaces absolument autres. »⁴

Ceci nous permettra d'interroger l'intitulé même de cette Ecole Thématique et de déplacer le questionnement de « une science inexacte ? » vers « une science autre ? », une manière de détourner le regard, se poser la question autrement sur la « comparaison en sciences sociales »

¹ M. Foucault, *Les mots et les choses*, Ed Gallimard, Paris, 1966, p.11.

² N. Lefèvre, cours de « Méthodes et techniques d'enquête », Master 1 SLEC, en ligne sur : http://staps.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/ressources_peda/Masters/SLEC/obser_object.pdf

³ Fournier Jean-Marc et Sabot Emmanuèle, « Comparer: une démarche de recherche stimulante et risquée », en ligne sur : http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_16/FOURNIER-SABOT.pdf

⁴ M. Foucault, *Les Hétérotopies*, Paris, Lignes, 2009.

ou, pour parodier Hannah Arendt, « *penser de manière élargie* »⁵.

Pour ce faire, nous structurons cette communication en trois parties. D'abord, un bref aperçu sur notre parcours qui donnera des éclairages sur les choix opérés des questionnements problématiques de cette recherche. Ensuite, une deuxième partie qui mettra en exergue la spécificité du contexte de l'étude et par là même celle de la démarche comparative comme moyen de production d'une connaissance grâce à une approche réflexive. Enfin, une troisième partie qui proposera un effort de conceptualisation pour des nouvelles pistes méthodologiques pour une démarche comparative « située ».

I. Émergence d'une problématique de Recherche à partir d'une « démarche de projet » et l' « observation d'un territoire ».

Pour commencer, signalons que notre recherche doctorale vient en prolongement d'un travail de mémoire de Master⁶ dont le principal objectif était de démontrer comment les « domaines vides » de l'agglomération strasbourgeoise et en particulier ceux inscrits dans le projet de *l'Axe Est/Ouest- Strasbourg/Kehl* pourraient être « structurants ». Une investigation qui s'est inscrite dans la problématique générale de « production cognitive par l'expérimentation projectuelle » de l'AMUP⁷.

L'enjeu des questionnements sur les « domaines vides » réside dans la place qu'ils occupent aujourd'hui dans un monde marqué par la métropolisation, où la concentration des richesses et de l'innovation se fait au profit de pôles qui jouent en réseau sur le terrain mondial⁸. Cette réalité participe à l'émergence des nouveaux territoires dont les limites confrontées à leurs réalités fonctionnelles soulèvent la question de la « gouvernance ». Cette notion est en effet fondamentale aujourd'hui pour comprendre le développement urbain actuel faisant apparaître des espaces urbains spécifiques à notre époque.

A l'heure de la métropolisation, la transformation de la ville contemporaine met au devant de la scène l'émergence des « nouveaux espaces » porteurs d'une urbanité en gestation aux franges des métropoles. Ces espaces de l'entre-deux dessinent ce que Sieverts qualifie de « *Zwischenstadt* »⁹. A différentes échelles et sous différentes formes, des « domaines vides » synonymes de marges urbaines en mutation dans les territoires périphériques dessinent un paysage où des nouvelles formes de vie apparaissent à l'ombre de l'économie concurrentielle de la métropole. Notre réflexion porte sur ces espaces dont la gestion représente un défi de gouvernabilité et un enjeu majeur dans la « construction d'un projet de nouveau territoire ».

Yves Chalas mesurant les mutations des villes et leur réalité plurielle considère le *vide* comme l'un de « sept piliers d'une nouvelle urbanité » sur lesquels reposent les villes contemporaines annonçant ainsi le dépérissement d'un modèle ancien et célèbre une autre

⁵ H. Arendt, *Juger*, Ed Seuil, 1992.

⁶ "Misères et Euphories du *Vide* dans l'espace urbain strasbourgeois", mémoire de Master Recherche Mention Urbanisme et Aménagement, Spécialité « Architecture, Structures et Projets urbains », INSA Strasbourg.

⁷ Laboratoire Architecture, Morphogenèse urbaine et Projet de l'INSA/ENSA de Strasbourg.

⁸ P. Veltz, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris, PUF, 1996.

⁹ T. Sieverts, *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèses, 2004.

façon de vivre les villes. Ceci dit, en France, le programme de recherche « La ville émergente », lancé par le PUCA en 1997, avait déjà tracé ce chemin en rassemblant des contributions sur la construction d'un nouveau territoire urbain sous l'égide de diverses figures comme « la ville émergente »¹⁰, « la ville territoire », « la ville-nature », « la ville au choix » ou encore « la ville-vide ». Pour Olivier Mongin, ce processus correspond à l'invention de la « troisième ville ». « La troisième ville a pour ambition de produire des espaces pour rien, des discontinuités dans des zones urbaines soumises à la continuité du territoire. »¹¹ La forme du nouveau territoire de la métropole contemporaine ressemblera à une étendue où « routes et centres anciens finissent par entourer des vides paysagers qui servent de références... Inversion remarquable... L'urbanisation se façonne autour des vides centraux. »¹² Ceci pose les prémices d'une orientation vers une nouvelle forme d'urbanisme-paysage.

Tous ces traits dessinent ce que Sieverts qualifie de « Zwischenstadt »¹³. Notre recherche s'inscrit dans ce cadre de pensée en traitant la question du « vide » dans cette forme d'urbanisation. D'emblée, nous signalons par hypothèse que les « domaines vides » auxquels nous nous intéressons seraient synonymes de marges urbaines, d'espaces intermédiaires en mutation situés dans les territoires périphériques, une sorte d'« entre-deux » hérité d'une histoire rurale rattrapée par la métropolisation.

D'un autre côté, cette recherche se situe dans un contexte sociopolitique concret, la ville de Strasbourg. A cheval sur la frontière entre la France et l'Allemagne, ce terrain constitue un « entre-ville » transfrontalier, une « Zwischenstadt »¹⁴ caractérisant toute la région du Rhin supérieur en tant qu'« entre-deux » géographique et culturel. La présence de la frontière et son effacement lui accordent à la fois toutes sortes de spécificités et renvoie également à des concepts proches, tels que entre-deux, marges, seuils, limite, intermédialité, périphéries et interfaces, plus généralement d'espaces qualifiés de « flous »¹⁵. Ensuite, la recherche se focalisera sur une opération en cours : le projet de l'Axe Est-Ouest/Strasbourg-Kehl. Il constituera le cadre empirique de notre réflexion pour aborder la question des « vides » à la fois dans les processus de morphogenèse urbaine et dans les projets urbains et territoriaux, en analysant la problématique de l'action publique sur le territoire et le système d'acteurs qui la régit.

De l'autre côté du Rhin, dans la Vallée de la Ruhr, un autre projet, l'« Emscher Park – Zukunft », est perçu comme modèle au regard de son programme de requalification urbaine dans le contexte de reconversion postindustrielle des années 1990. Ce projet territorial s'appuie également sur les disponibilités foncières générées par les friches délaissées et des

¹⁰ Y. Chalas, « Les figures de la ville émergente », in *Appel d'Offres de Recherche et d'Expérimentation, La ville émergente*, Plan Urbain Construction et Architecture.

¹¹ O. Mongin, *Vers la troisième ville ?*, Ed Hachette, 1995, p98.

¹² J. Beauchard (sous dir), *La Ville Pays, une alternative à la métropolisation*, Ed Aube, 1996.

¹³ Sieverts définit la Zwischenstadt comme une forme d'urbanisation qui se déploie entre les vieux noyaux historiques et la campagne ouverte, entre les lieux de vie et les non-lieux des réseaux de communication.

¹⁴ T. Sieverts, *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèses, 2004.

¹⁵ C. Rolland-May, « périphéries, bordures, marges territoriales : sous les mots, les concepts », in *Groupe de recherche RITMA, Regards croisés sur les territoires de marge(s)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2001.

espaces vacants. L'étude de ces deux projets (lancés la même année, 1989) permettra d'analyser les problématiques de l'action publique sur le territoire, mises en œuvre par les différents acteurs/institutions dans les préoccupations d'aménagement en France/Allemagne. Comparer ces deux projets d'un même territoire, le Rhin supérieur franco-allemand, vise à montrer la différence ou non d'approche d'un pays à l'autre en matière de politiques publiques, en termes de gouvernance dans l'activité d'aménagement spatial dans ce contexte transfrontalier.

II. Contexte(s) de l'étude :

1. Le fait métropolitain

Pour définir le phénomène de métropolisation, René Tabouret dessine le tableau suivant: « mondialisation capitaliste de la production et des échanges, évolutions démographiques, formes de vie nouvelles, ébranlement des repères d'appartenance collective, risques technologiques et changement climatique, tout converge au cours des années quatre-vingt-dix pour mettre en question notre capacité à gouverner l'urbanisation contemporaine. »¹⁶

Tous ces traits révèlent des changements structurels qui remettent en cause l'hégémonie classique de la ville-centre avec une globalisation généralisée des échanges de tous ordres et la recomposition des États-nations. Ce processus est à multiples dimensions : politiques, économiques, culturels et géographiques. C'est dans le croisement de ces dimensions que le concept de métropolisation désigne à la fois le processus et la notion qui qualifient cette dynamique en cours. Dans ce contexte de reconfiguration globale, plusieurs chercheurs de divers horizons, ont déjà qualifié ce phénomène comme étant la participation à une sorte d'économie d'archipel¹⁷ de la part des villes désormais organisées en réseaux d'échanges à l'échelle internationale. Les anciens repères pour mesurer leur importance s'ébranlent. Ces ne sont plus la taille démographique ou leur rang dans le réseau urbain national ou régional qui prévalent mais leur capacité à représenter et à s'identifier à un « territoire » où des enjeux sociétaux émergent. Le territoire s'avère donc être l'échelle pertinente de réflexion qui structure l'exercice de fabrique de la ville et ébranle les anciens repères de lecture et d'analyse de l'espace urbain. Nous sommes à l' « ère de l'après-ville et de l'urbain sans lieu ni bornes »¹⁸.

Dans ce contexte et face à l'incertitude du développement urbain, le « territoire » apparaît comme l'échelle pertinente de réflexion sur l'urbain. En effet, si le périmètre de réflexion du projet urbain « ancienne manière » se focalisait principalement sur le logement collectif et l'espace public et se prêtait à des « micros » opérations d'aménagement, on assiste aujourd'hui à un élargissement qui dépasse les sites de projets proprement dit pour englober les grands secteurs géographiques qui les entourent, y compris les espaces naturels et ouverts

¹⁶ René Tabouret préfaçant le livre de T. Sieverts, *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèses, 2004, p.5.

¹⁷ Nous pensons ici notamment à l'ouvrage remarquable de P. Veltz, 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris, PUF, 1996.

¹⁸ Nous empruntons ces deux expressions avec un certain arrangement à Melvin Webber, *L'urbain sans lieu ni bornes*, Ed de l'Aube, Paris, 1996.

situés en frange d'urbanisation. En effet, il est désormais nécessaire de changer d'échelle et d'analyser les mécanismes en action sur les grands territoires, donc de passer du projet urbain au projet territorial.

2. Etude des cas

« Chaque terrain de recherche est un cas au sein d'une catégorie générale, de sorte que ce que nous apprenons sur lui nous en apprend sur le phénomène général »¹⁹.

A Strasbourg, l'idée d'une métropole transfrontalière est à l'œuvre. Un territoire-frontière se constitue avec des conditions emblématiques de la métropole contemporaine. Une dynamique urbaine et des mutations sont en cours dictées par le chantier des projets urbains engagés. Le projet de l'Axe Strasbourg- Kehl concerne aussi bien la grande échelle territoriale relevant de la planification stratégique globale (échelle de l'agglomération, voire même du tout le territoire du Rhin supérieur) que l'échelle de la planification opérationnelle complexe (échelle du quartier). Cet axe relève des processus complexes de transformation de l'espace: diversité des pouvoirs engagés, intérêts sollicités, compétences mobilisés au sein de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Cet axe s'inscrit dans le territoire comme le support d'un projet métropolitain. Colonne vertébrale prévue pour le développement urbain de Strasbourg (allant jusqu'à Kehl en Allemagne) et reposant sur un discours l'insérant dans une dynamique européenne, il rassemble déjà une partie importante des grands projets présents et à venir. L'étude du projet urbain de l'Axe Est-Ouest/Strasbourg-Kehl permettra d'analyser les problématiques de l'action publique sur le territoire en mettant en lumière les interactions entre les dynamiques territoriales et les politiques publiques mises en œuvre par les différents acteurs/institutions dans les préoccupations d'aménagement de la ville.

D'un autre côté, nous essayerons d'examiner ces mêmes problématiques, comme nous l'avons signalé, outre-Rhin dans le cadre du projet de l'Emscher Park - *Emscher Zukunft* dans la vallée de la Ruhr. Le cas du Rhin supérieur franco-allemand met bien en évidence la différence d'un pays à l'autre malgré l'appartenance, à une grande échelle, au même territoire métropolitain : celui de la Métropole du Rhin Supérieur. Le territoire de la Vallée du Rhin est marqué depuis plusieurs années par la qualité des expérimentations menées sur la rive allemande du Rhin. La frontière, par les différences qu'elle induit dans ce territoire à priori homogène, permet, par des allers-retours, des déplacements, des transferts et des influences, de mettre en question nos certitudes en se confrontant constamment à l'« autre ». La Ruhr est régulièrement perçue comme modèle au regard de son programme « Emscher Parc » de requalification urbaine, dans le contexte de reconversion urbaine des années 1990.

Entre les deux pays, deux approches d'acteurs sont assez distinctes: en Allemagne, on a tendance persévérer dans le pragmatisme, en somme « un bricolage », mais dans le sens positif du terme. Le projet précède l'institution. Sa gouvernance repose sur la négociation, le contrat. Tout devient par nature complexe. Dans le contexte français, la priorité est donnée à l'institutionnalisation comme source de légitimation. Cela dit, le transfrontalier et la région

¹⁹ H. Becker, *Les ficelles du métier*, Ed La Découverte, Paris, 2002, p.97

métropolitaine du Rhin Supérieur garde toute sa spécificité comme un « lieu d'hybridation de culture ». Un entre-deux fertile à l'innovation par l'échange dans les deux sens.

Toutefois, la spécificité du transfrontalier réside dans le décalage entre la réalité matérielle et la gouvernance. La manière d'agir échappe donc aux canons habituels de la production des politiques publiques. L'exercice comparatif tentera d'examiner dans cette proximité géographique de deux territoires séparés par la frontière (désormais symbolique), les influences réciproques qui peuvent exercer l'un sur l'autre. La frontière et son effacement aboutit à un espace flou où la limite entre un dedans et un dehors n'est plus perceptible... La frontière est en effet une construction territoriale complexe qui « met de la distance dans la proximité ». (Arbaret-Schulz, 2002)

D'emblée, avant d'entamer l'entreprise comparative entre ces deux contextes, nous voulons mettre en exergue quelques postulats de départ qui ne sont pas des « invariants » mais une sorte de données qui préfigure l'exercice comparatif. En effet, les deux projets métropolitains que nous étudierons révèlent deux approches pour « corriger » en quelque sorte les erreurs induites par la planification des années 1960. Pour ce faire, la France s'y attèle par une injection massive d'argent public (à l'image des politiques de la ville successives). L'Allemagne privilégie la concertation avec les associations et les élus et la continuité d'action dans le temps. En France, c'est plutôt une logique de « confrontation » qui prime. En face d'une continuité temporelle dans l'activité d'aménagement de l'autre côté du Rhin, un processus décisionnel fragmenté et un morcellement procédural demeure en France l'un des handicaps pour une vision intégrée d'un « urbanisme de projet »²⁰.

D'un autre côté, au niveau des pratiques, aussi bien en France qu'en Allemagne nous notons l'apparition des nouvelles compétences ou spécialités qui concurrencent les architectes et les urbanistes pour travailler sur les territoires émergents de la « Zwischenstadt » comme les paysagistes. L'Allemagne a engendré la profession de « Landschaftsplaner », le « planificateur de paysage ».

A travers les questionnements que soulève notre problématique de recherche, deux axes feront l'objet de l'investigation comparative. Un premier volet que nous qualifions de « politique » se focalisera sur les politiques publiques, le jeu d'acteurs, la gouvernance dans les deux projets et le processus décisionnel. Le deuxième volet concernera plutôt les pratiques de la maîtrise d'œuvre (architecturale, urbaine et paysagère). Comment fait-on du « projet » de deux côtés du Rhin? Quelles seraient les « bonnes pratiques » (si elles existent) dans l'activité d'aménagement de territoire dans les deux contextes ? Peut-on parler de modèle(s) ?

Pour ce faire, nous envisageons de mener une enquête empirique de terrain auprès des acteurs locaux et métropolitains. Son objectif sera d'analyser le système d'acteurs et le défi de gouvernabilité des « domaines vides » dans le cadre du projet Strasbourg-Kehl et de l'Emsher Park ». Cette enquête qualitative visera reconstruire des logiques d'action, des comportements adaptés à des fins et à une/des situation(s) dans lesquelles les comportements et les pratiques prennent sens. Elle examinera également les « pratiques effectives » dans l'objectif d'arrêter des orientations problématiques et méthodologiques dans le dispositif de recherche.

²⁰ Que nous opposons ici à un urbanisme opérationnel régi par la logique de l'immédiateté.

La mise en œuvre d'une démarche comparative est indissociable d'une posture inductive, compréhensive et empirique. Cette comparaison pourra ainsi être opérée sur la base des « logiques d'acteurs » : confrontation des logiques entre acteurs d'un même projet et inter-projets de deux côtés du Rhin qui permettrait un transfert des apports dans les deux sens. Il faut préciser que la comparaison n'a pas ici le statut d'objectif mais de moyen. Il ne s'agit pas en effet de fixer certaines variables (contextuelles par exemple) pour, ensuite, comparer les projets mais d'identifier et de comparer des variables pour élaborer des hypothèses nouvelles, valider ou affiner un cadre méthodologique, éclairer et reconstruire des logiques d'action et des situations de projet.

III. L' « entre-deux », du contexte de l'étude à un « espace autre » de la comparaison

« Nous sommes à l'époque du simultané, nous sommes à l'époque de la juxtaposition, à l'époque du proche et du lointain, du côte à côte, du dispersé. »²¹

D'abord, même si l'actualité politique met plus que jamais le couple France/Allemagne à l'ordre du jour avec une tendance à « tout » comparer, je m'inscris en faux par rapport au spectacle de « harcèlement » médiatique auquel nous assistons et qui finit par imprimer une vision binaire (on s'aligne avec le modèle allemand, on s'inscrit dans un rapport de force, on va vers une convergence, divergence...etc.). Une telle mouvance simplificatrice tend à gâcher toute la richesse et la complexité que peut induire une approche comparative sérieuse, rigoureuse et « dépassionnée » entre deux contextes qui, malgré tout, présentent des différences structurelles profondes pour des raisons historiques et géopolitiques. Cette overdose de pseudo-exercice comparatif opéré à hue et à dia et soutenu par une temporalité médiatique infernale constitue à notre égard l'une des « dérives libérales » que décrit Julien Rebotier et consistant en une « survalorisation de certains critères (productivité, compétitivité, mérite) dans un rapport de compétition à différentes échelles. »²²

L'intérêt d'une démarche comparative dans notre recherche est double. D'abord, d'un point de vue heuristique, elle permettra d'avoir une vision large et diversifiée sur les questions soulevées et d'arrêter des orientations problématiques et méthodologiques dans le dispositif de recherche. En suite, en partant de notre posture d'architecte du côté de l'action (ou de la pratique), nous défendons l'idée qu'elle participe à la production d'une « connaissance » qui permettrait d'anticiper des processus d'intervention, de conception, de gestion, de conduite, d'usage,...etc., dans l'activité d'aménagement spatial. Ceci est loin de s'inscrire dans un rapport d'exclusion qui joue la « recherche » contre l' « action » mais au contraire d'une synergie et d'une dynamique entre les deux. L'exercice de fabrication de la ville aujourd'hui s'inscrit dans ces nouvelles transformations avec une quête d'acceptations renouvelées du double concept « espace-temps » auquel la variable « acteur » rajoute une autre complexité. Toute cette dynamique est le signe d'un déplacement des repères relatifs à l'espace et au temps, un changement d'époque, celle du simultané et de l'entre-deux, celle de

²¹ M. Foucault, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, oct. 1984, pp.46-49.

²²J. Rebotier, « Chercheurs, terrains, données : l'épreuve de la comparaison », en ligne sur: http://www.iheal.univ-paris3.fr/IMG/pdf/Rebotier_Comparaison.pdf

la déterritorialisation des territoires vers des « espaces autres » comme le note avec justesse Michel Foucault dans la citation ci-haut.

Comme nous avons essayé de le souligner plus haut, l'approche spatiale et territoriale des « domaines vides » et leur potentiel de structuration soulève plusieurs questions d'ordre théorique et méthodologique mettant en exergue l'enjeu de cette réalité dans le développement des aires urbaines contemporaines. La géographie des « nouveaux espaces émergents », comme le note E. Bonerandi, interroge les « objets géographiques modernes » (Debarbieux, 2005), entraînant selon J. Lossau « une déstabilisation du regard géographique » pour une pensée de l'entre-deux (*ein Denken im Zwischen-Raum*), afin de déconstruire et de reconstruire les catégories de pensée et les images géographiques (Lossau, 2000) dans un monde « métropolisé ». Le même travail doit être opéré sur la comparaison comme outil de l'exercice scientifique qui trouvera dans cette pensée de l'entre-deux un juste milieu qui se traduirait par un modèle « intermédiaire » incluant une troisième dimension ajustable en fonction du contexte et de la situation de l'action. Jean Pierre Boutinet²³ pour sa part considère que le projet émerge d'une confrontation entre les finalités poursuivies par les auteurs d'un projet et la « situation » toujours singulière dans laquelle s'inscrit l'« action ». Boutinet parle alors d'un compromis entre « le souhaitable » qui renvoie aux finalités des acteurs et « le possible » qui renvoie aux caractéristiques de la situation.

Pour entreprendre toutes ces questions, l'« entre-deux » comme un espace de sens de la comparaison serait une forme de « déterritorialisation » pour opérer une approche réflexive sur son propre objet d'étude et repenser la critique comme une dynamique positive. Cet « espace autre » est un espace d'intelligibilité, un espace générique, une « case vide » au sens structural permettant au jeu d'évoluer. En effet, on reconnaît au structuralisme son ambition topologique et relationnelle qui voit le sens comme un effet : « non seulement un effet comme produit, mais un effet d'optique, un effet de langage, un effet de position. »²⁴ Pour que le jeu évolue dans la structure, Deleuze définit la « case vide » qui se déplace sans cesse. Mais, « ce vide n'est pas pourtant un non être ; ou du moins ce non-être n'est pas l'être du négatif, c'est l'être positif du « problématique », l'être objectif d'un problème et d'une question ». L'espace structural définit un ordre de voisinage « où la notion de voisinage a précisément d'abord un sens ordinal et non pas une signification dans l'étendue ».²⁵ Cet « espace autre » instaure donc une « dynamique du sens » tant sur le plan méthodologique qu'épistémologique dans l'exercice comparatif.

Enfin, l'« espace autre » de la comparaison serait à l'image du nouveau paysage culturel de la « Zwischenstadt » (concept compris ici dans sa dimension polysémique comme le note Sieverts) permettant un investissement positif de l'incertitude « manifeste dès lors qu'on s'en saisit activement comme d'un espace ouvert à l'espoir. L'incertitude devient un défi, une aventure du développement urbain, un espace qui ne se laisse pas définir, mais sur lequel on peut "imprimer" des orientations et des représentations susceptibles d'être "activées". »²⁶

²³ J.P. Boutinet, *Anthropologie du projet*, Paris, Ed PUF, 2001.

²⁴ G. Deleuze, « A quoi reconnaît-on le structuralisme ? » in : F. Chatelet (sous dir), *Histoire de la philosophie : le XX^{ème} siècle*, Hachette, 1975, p 306.

²⁵ *Idem*, p 305.

²⁶ T. Sieverts, *op.cit*, p 84.

Nous avons donc tenté un glissement sémantique du concept de l'« entre-deux » en le déplaçant du contexte de l'étude vers un « espace autre » de la comparaison. Un glissement qui permettra d'échapper à une qualification binaire de la comparaison (science exacte/inexacte) pour penser le problème autrement en augmentant les variables de l'équation.

Au final, nous espérons à la fin de notre parcours doctoral savoir quels apports une « connaissance » issue de l'exercice comparatif pourrait amener au « processus de conception » (projet architectural) et de « fabrication de la ville » (projet urbain) aujourd'hui à l'heure de la métropolisation. Pour cela, nous essayerons de développer les différents champs et aspects de la problématique de recherche et ceci dans un objectif d'approfondissement d'une « connaissance » réflexive et critique sur la démarche comparative et les apports qu'elle peut générer pour irriguer les processus de conception et les anticiper dans l'idée que « projeter », c'est avant tout « connaître ».

BIBLIOGRAPHIE:

- Becker Howard S., *Les ficelles du métier*, Ed La Découverte, Paris, 2002.
- Boutinet Jean Pierre, *Anthropologie du projet*, Paris, Ed PUF, 2001.
- Chalas Yves, « Les figures de la ville émergente », in *Appel d'Offres de Recherche et d'Expérimentation, La ville émergente*, Plan Urbain Construction et Architecture PUCA, 1997.
- Deleuze Gilles, « A quoi reconnaît-on le structuralisme ? » in : F. Chatelet (sous dir), *Histoire de la philosophie : le XXème siècle*, Hachette, 1975.
- Foucault Michel, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, oct. 1984, pp.46-49.
- Foucault Michel, *Les Hétérotopies*, Paris, Lignes, 2009.
- Foucault Michel, *Les mots et les choses*, Ed Gallimard, Paris, 1966.
- Fournier Jean-Marc et Sabot Emmanuèle,
« Comparer: une démarche de recherche stimulante et risquée », en ligne sur:
http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_16/FOURNIER-SABOT.pdf
- Ghorra-Gobin Cynthia, « La démarche comparative en sciences sociales. Esquisse pour un débat sur la méthode et les objectifs à partir de trois projets MOST menés au sein d'un réseau international de chercheurs », en ligne sur: <http://www.unesco.org/most/ghorra.htm>
- Mongin Olivier, *Vers la troisième ville ?*, Ed Hachette, 1995.
- Rebotier Julien, « Chercheurs, terrains, données : l'épreuve de la comparaison », en ligne sur: http://www.iheal.univ-paris3.fr/IMG/pdf/Rebotier_Comparaison.pdf
- Rolland-May Christiane, « périphéries, bordures, marges territoriales : sous les mots, les concepts », in *Groupe de recherche RITMA, Regards croisés sur les territoires de marge(s)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2001.
- Sieverts Thomas, *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèses, 2004.
- Veltz Pierre, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris, PUF, 1996.